



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG


Motion

Luxembourg, le 12 octobre 2022

Dépôt : Martine Hansen

Groupe politique CSV


Débat sur l'état de la nation

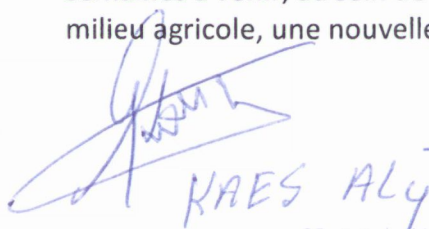
La Chambre des Députés,

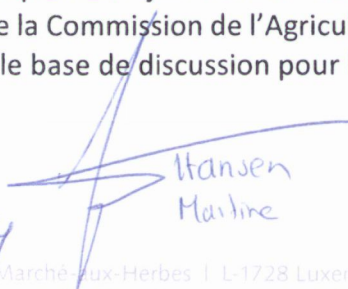
- Rappelant les revendications que les agriculteurs ont formulées récemment lors d'une manifestation devant la Chambre des Députés, à savoir le respect de la souveraineté alimentaire, un renforcement des entreprises familiales, un développement en commun accord de la responsabilité écologique et une loi agraire offrant des perspectives réelles ;
- Soulignant l'importance existentielle du secteur de l'agriculture pour la sécurité alimentaire des citoyens et la souveraineté alimentaire de la société ;
- Soulignant que les jeunes agriculteurs ont besoin de perspectives réelles et concrètes ;
- Soulignant par conséquent l'importance d'exploitations agricoles compétitives et durables ;
- Rappelant que l'agriculture exprime une volonté certaine pour faire des efforts en matière de protection du climat ;
- Considérant que la taille de l'exploitation seule n'est nullement décisive pour contribuer à la protection du climat ;

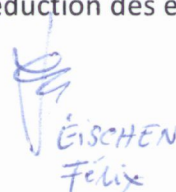
Invite le Gouvernement,

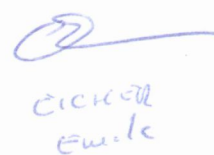
- A reformuler les articles 6 et 7 de la loi agraire en tenant compte de critères scientifiquement et techniquement justifiés et vérifiables, afin d'avoir, dans les semaines à venir, au sein de la Commission de l'Agriculture, mais avant tout au sein du milieu agricole, une nouvelle base de discussion pour la réduction des émissions.


Marie Rodart


RAES ALY


Hansen
Martine


EISENEN
Felix


EICKEL
Emile